LES BONS DE PAIN pour les familles nombreuses sont rétablis comme auparavant

Paris, 3 juillet.— Conformément aux déclarations faites à la Chambre par le ministre du Commerce, au cours de la discussion sur le régime du blé, le « Journal Officiel » le 4 juillet publiera un décret stipulant que l'article 2 du décret du 15 juin dernier est suspendu. Par conséquent, les chefs de famille ayant au moins trois enfants, et les hommes ayant à leur charge au moins deux enfants, continueront à avoir droit à la réduction du prix du pain.

Coin du « Broutteux »

DES BELLES MANIRES

Tchan qui débute inne Roiale comme l'Reine de Roumanie, qu'il' vint d'arriver à Paris, in vot tout d'inne qu'in li offert des grands dîners par chi et par li.

Tchens cérémonies qui dottent faire des gins essin, tchan qu'in y busie ben ! qu'miut qui dottent s'mette à tafe?

Bah! vous allez m'dire, y s'assittent comme nous autes in faijant croupette sur leu pelle ; y n'a po in chuffet par dessous qui les fait t'nir in l'air.

Y ouvertient leu bouque comme nous autes et y m'mettent po les souclusses et l'entatouille vin leus orelles, m'cuchi crainte, alles.

Pou boire y n'leu faut po d'couteau et j'sus pas sûr qu'i'tin'tent mi à tafe que l'Broutteux à qu'veu.

Chu, j'avons mais inne maqno qu'vous allez souvenir ch'est qu'des gins essin y dottent êtes rimplis d'civilité et d'belles manires d'pus leus dogts t'pids qu'à par derrire leus perelles !

Y dottent savoir l'traité d'politesse d'pus l'pelure qu'au perlinpinpin.

D'abord, à des roials, essin, à peine qui saittent faire aller leus bras et leus d'jambes qui a des professeurs de maintieu : les roiaux mon pères y peittent pou chu.

Ebé, j'les plains; si, comme y dit l'traité d'politesse :

« Pour avoir une tenue convenable à table, il faut ne se tenir, ni trop près, ni trop loin de son couvert. »

A vou motir, y vaurot mi donner l'bonheur : in irot inveuc in centimètre vin s'poche pou mesurer les distances.

« On ne doit pas déplier sa serviette avant que d'autres personnes en aient donné l'exemple. »

Ebé, si les roials y suttent l'politesse, y dottent aeor êtes là tretus à Paris inveuc leu serviette à l'en malin.

« L'usage ne veut pas qu'on se serre de la fourchette en prenant le potage et la civilité recommande de ne pas souffler dessus s'il est trop chaud. »

Ebé, accoute, copagnon de l'civilité, s'il qui mtache s'soupe avecque s'fourchette y n'a po b'son d'souffler d'sus, et si l'Reine de Roumanie, li' fait essin, li' ne brûlera po s'langue, sûtte.

« Si, par hasard, on trouve quelque malpropreté dans les aliments, la civilité ordonne de les faire disparaître sans les montrer et sans rien dire. »

Y n'a rin d'tel que d'l'avoiler, hein, copagnon de l'civilité? t'n'oses po l'dire, mais je l'dis à t'place, mi.

« C'est une curiosité de jeter les yeux sur l'assiette de ses voisins. Il faut être avec avec eux plein de complaisance. »

Chu fait, qu'essin, y faut parler à ses vilins tendis in serrant ses lè, pou po wetti s'in leus usittes.

Vous veyi, t'lichi, les roials à Paris inveuc leurs leus ds serrés et leu bouque overt ! Tchan duca ses !

« Quant, à table, on éprouve le besoin de boire, il faut tendre son verre à la personne qui verse, à table en le tenant de la main droite avec le pouce et les deux premiers doigts ».

Vous esperiez? inveuc vou'porche et les deux premis dogts; pi l'troisime, demen, pusque ch' n'est po l'même espèce de dogt.

« D'et bon de se nettoyer les dents quand on a fini de manger, pourvu qu'on se retire à l'écart et qu'on se serre d'un cure-dent ».

Vla les majons d'in qui n'a nin pinche, les plus y dottent s'mucki d'sous, l'infe, ou ben s'a l'armoires pou wetti leus dinte à l'ouvre !

Et l'traité d'politesse y finit l'chapitre de l'évangile in disant que :

« Le dîner de l'amitié doit être simple et sans recherche, comme un repas de famille. »

Ebé, t'es t'in raite, sûtte, ci; si s'appelle tha in dîner simple et sans cérémonie, tchan qui faut vire à t'chen distance qu'in est de t'tafe, wetti combien d'dogts qu'in met sur in verre. Qu'in n'peut cruner ni corps ni l'jampes, ni smoutchi s'in nez, qu'in n'peut po overt ses lè, ni gratter si fait comi, sans faire des pêchés d'politesse, vas t'in dédé, vas.

Ah! par exemple, copagnon, d'in que j'approuve ch'est tchan qu'te dis :

« La politesse est le fruit d'une bonne éducation. »

A la bonne heure ; cha ch'est parlé inveuc s'bouque overre. In mot éjeré n'être bonnis poli, et ch'n'est po in mion d'traités d'politesse qui l'feront tchangi.

Mais, y n'faut po, non qu', aller outre, du cute ; y n'faut po d'mander, à in bonnme qui aime, d's'abacki jusqu'à terre.

L'exagération ill' est faite pou les gins pant pinchis, qui n'ont l'temps et l'contenme d'faire des cérémonies, cérémons.

Mais, supposition, que tchi qui a fait l'traité d'politesse, y vernerot à in jour de fête, à un grand dîner, chi vin inge familie ch'est là qui verrot l'politesse des vrais Courtchégnos.

L'mâme réjouie et tertous et s'femme qui fait risette à l'inne l'autre. Franche amitié, tinche d'jalets, tout in chaquin l'verre in main répétant l'dji erfrain :

D'in qui a d'la gène, y n'a po d'plaiji.

Vin civilité d'nos pays.

Jules Watteeuw.

J'ACHÈTE cher, prêtes et tous textiles à des cours BILLOUD, 19, r. Chevrier, LYON 8056-4

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 4 JUILLET :

Aujourd'hui, sainte Berthe ; demain, sainte Zoé.

186e jour de l'année.

Soleil : Lever, 4 h. 55; coucher, 20 h. 35.

Lune : Pleine lune du 1er juillet ; dernier quartier, le 9.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30, et de 14 h. 30 h., réduite aux souscripteurs des titres de l'emprunt 1920.

Bibliothèques pour Tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : Ouvert de 10 h. 30 à midi.

Œuvre Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., rue Richard-Lenoir, 22.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées, ouverts de 9 à 12 h.

Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies : de 7 à 12 h.

A 9 h. 15 h. et midi, à Saint-Martin : Sermon en faveur de la Mission de Tricomalie par le R. P. Decoster. A la grand'messe, assistance au trône de Mgr Robichez, évêque de Tricomalie.

A 11 h. : Assemblée des Comités d'action de la C.I.P.F., 183, rue du Grand-Chemin, avec MM. Georges Valois et Georges Coquelle.

A 16 h. 30, La Grande Harmonie au Parc Barbieux.

A 16 h. : Bénédiction de cloche à Saint-Jean-Baptiste.

Journée sociale :

A 11 h. : Séance de travail au « Demi-Cercle », place Notre-Dame.

A 15 h. : Assemblée générale de l'Union des Syndicats, salle Pandore. Discours de M. Charlemagne Broutin.

A 17 h. : Réunion de clôture à l'Hippodrome : Discours de M. Zirnheld et du R. P. Rutten.

Pharmacie de Pile.

Pharmaciens de garde : MM. Constant, boulevard de Paris ; Tailar, rue de Tourcoing ; Florquin, rue du Tilleul; Masset, rue d'Alsace.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE!

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix nous adresse la communication suivante :

L'« Association des Pères de Famille » a demandé que les enfants des écoles privées ne soient plus exclus à l'avenir de la distribution de gâteaux faite à l'occasion du 14 juillet.

Comme avant la guerre, la Municipalité est restée sourde à leur demande ! Les socialistes, les « dirigeants » se targuent cependant de sentiments philanthropiques et égalitaires. Ils se disent « républicains », mais ils méprisent et sabotent journellement notre belle devise républicaine.

Nous ne savons que trop comment ils entendent « la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ! »

Qui ne se rappelle la conduite odieuse de la majorité socialiste de Wattrelos qui s'est fait une si triste réputation dans toute la France en osant exclure d'un concours pour un emploi à la Mairie, deux poilus, deux mutilés de la guerre, sous prétexte qu'ils avaient dans leur enfance fréquenté une école libre ?

Le mois dernier, à Saint-Pol-sur-Mer, nous avons vu une fraction du Conseil municipal socialiste prétendre supprimer la liberté de la rue et s'entendre dire cette dure vérité par un des leurs, à l'esprit moins étroit : « Quand je suis arrivé vers vous, j'ai cru que vous étiez vraiment des socialistes et je vous ai tendu la main; je m'aperçois que, dans vos actes, il n'y a pas de socialisme, mais de l'anarchie ! La liberté est une devise républicaine que vous n'appliquez pas ! »

Et aujourd'hui, nous constatons que nos municipalités socialistes et soi-disant républicaines de Roubaix, Croix et Wattrelos refusent un gâteau à des enfants qui ne diffèrent en rien de leurs petits camarades des écoles publiques : ce sont des Français, appartenant à des familles d'ouvriers ou de condition très humble.

Qui, à les entendre, nos édiles et leurs partisans sont actuellement les « seuls républicains » ! Ce sont eux les disciples les plus fidèles de la révolution ! Que feront-ils donc de l'article premier et de l'article dixième de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

« Les hommes naissent égaux en droits et doivent demeurer égaux devant la loi. »

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions mêmes religieuses ! »

Ils se prétendent « républicains », mais ils ne voient dans la République qu'une secte fermée avec dogmes révolutionnaires, mécanisme tyrannique et odieux favoritisme.

Et alors, par pure haine, un jour de fête nationale, ils classent les petits Roubaisiens en deux catégories : à l'une, un gâteau ; à l'autre, rien !

Il ne sera pas dit, toutefois, qu'il y aura des parias le 14 juillet.

« L'Union Nationale et Républicaine » prend l'initiative d'une souscription populaire, destinée à permettre une distribution de gâteaux à tous les enfants des écoles privées de Roubaix, injustement écartés de la largesse communale.

Elle s'adresse à tous les citoyens, quelle que soit leur nuance politique ou confessionnelle, qui veulent avec elle que la République pratique un idéal de justice et de liberté, assez haute pour dominer toutes les mesquineries de ceux qui ont l'audace de vouloir la monopoliser et assez large pour unir tous les Français.

Elle est persuadée que son appel sera entendu.

Léon Scrive, président.

Des listes de « souscription populaire » sont à la disposition des personnes de bonne volonté, chez M. Léon Scrive, 8, rue du Pays.

Mgr ROBICHEZ Evêque de Trincomalie à Saint-Martin

Mgr Robichez, notre compatriote du Pas-de-Calais, Evêque de Trincomalie, dont on sait la présence dans notre région, a donné, samedi, aux élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires, une conférence sur Ceylan, qui a vivement intéressé le jeune auditoire.

Aujourd'hui, Mgr Robichez célébrera, à St-Martin, la messe basse de 8 heures. Il assistera, au trône, à la grand'messe, et présidera la procession qui suit cette messe.

Le R. P. Decoster, chevalier de la Légion d'honneur, parlera aux messes de 9 heures, 10 heures et midi, en faveur de la Mission de Trincomalie, pour laquelle seront faites, aux messes, des quêtes, à celle de midi, par Mgr Robichez.

UNE GRANDE JOURNEE SOCIALE

LE « PROGRAMME DU SYNDICALISME CHRÉTIEN » sera exposé par le R.P. Rutten

C'est aujourd'hui, 4 juillet, qu'a lieu la « Journée Sociale » organisée par l'Union Régionale des Syndicats Professionnels du Nord, dont le siège est à Roubaix, et par le Secrétariat Social de Roubaix-Tourcoing.

Nous rappelons l'horaire des diverses réunions de cette importante Journée, placée

LE R. P. RUTTEN

sous la présidence de notre éminent concitoyen, M. Eugène Duthoit, président des Semaines Sociales de France.

A 11 h., au Demi-Cercle, place Notre-Dame, sous la présidence de M. Zirnheld, président de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, réunion des dirigeants de l'Union Régionale des Syndicats Professionnels du Nord.

A 12 h. 30, un banquet réunira, au Café Pandore, les personnes qui auront assisté à la réunion de 11 heures.

A 3 h. de l'après-midi, dans la grande salle du Café Pandore, assemblée générale de l'Union Régionale des Syndicats Professionnels du Nord. M. Charlemagne Broutin, secrétaire général du Syndicat Professionnel des travailleurs en métaux de la région parisienne, y prononcera un discours sur le « Devoir Syndical ». Nos concitoyens se souviennent avoir entendu la parole énergique de « camarade » Broutin avant la guerre. L'expérience qu'il a acquise à Hellemmes, qu'il a complétée dans la région parisienne depuis la guerre, lui donne une autorité incontestable et nous assurer de son succès auprès de ses auditeurs.

Enfin, à 17 h., à l'Hippodrome, grande réunion privée sous la présidence de M. Eugène Duthoit, M. Zirnheld, président de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, y exposera le « Rôle de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens », et le célèbre Père Rutten, directeur général des « Œuvres Sociales de Belgique, développera le « Programme du Syndicalisme Chrétien ».

Nous ne croyons pas devoir insister sur l'importance des diverses réunions de cette « Journée Sociale ». La grande réunion de l'Hippodrome, à 17 heures, aura, dans toute notre région, un très grand retentissement. La personnalité du si sympathique président de cette grande séance, M. Eugène Duthoit, enfant de Roubaix, maître incontesté et écouté en science sociale, et celles des deux brillants orateurs, lui assurent le plus grand succès.

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs la physionomie si attachante du Père Rutten, ce dominicain qui s'est fait ouvrier mineur, pour connaître à fond la vie des ouvriers, pour pouvoir mieux exposer leurs besoins et défendre leur cause, et qui a développé, en Belgique, d'une manière si considérable, les organisations professionnelles vraiment indépendantes.

Nous avons présenté hier M. Zirnheld, président de cette belle Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, qui compte près de 200.000 membres, et dont nous avons dit que sa vie était un exemple de patriotisme et de dévouement syndicaliste.

C'est un honneur pour Roubaix que de posséder ces brillants orateurs, qui assurent aux organisateurs de cette Journée Sociale le plus brillant succès.

A. D.

M. ZIRNHELD
président de la Confédération française des Travailleurs chrétiens

AVIS AUX SYNDIQUÉS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES

Les syndiqués sont priés de relire avec attention leur feuille d'invitation, qui contient le programme de la journée.

A la réunion de 15 heures, « Café Pandore », rue Pauvrée, la présence de tous les syndiqués est indispensable ; ils sont priés en outre, d'y amener un camarade.

A la grande réunion de l'Hippodrome, seuls les syndiqués munis de leur carte grise pourront profiter de l'entrée gratuite. L'invitation à la réunion de 15 heures est sans valeur pour celle de l'Hippodrome.

Les syndiqués qui, par erreur ou changement d'adresse, n'auraient pas reçu leur convocation, pouvent se présenter à la réunion de 15 heures, « Café Pandore », munis de leur carte syndicale. Il leur sera alors délivré une carte d'entrée pour l'Hippodrome.

La bénédiction d'une nouvelle cloche à Saint-Jean-Baptiste

C'est aujourd'hui dimanche 4 juillet à 4 heures, que M. le Vicaire général Leconte présidera le baptême de la nouvelle cloche de St-Jean-Baptiste, superbe don de M. L. Degallaix.

Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Leduc, supérieur du Collège.

La fermeture des magasins le dimanche

L'Union Commerciale nous prie d'insérer :

Le Comité de l'U. C. rappelle à ses adhérents la décision qui a été prise au sujet de la fermeture des magasins le dimanche, à 1 heure ½.

Elle engage fortement ceux qui ne se seraient pas encore conformés à cette mesure de le faire sans hésitation. A côté de l'acte de justice que nous réclamons de la clientèle en lui demandant de faire ses achats en semaine, il y a le geste de solidarité que nous, commerçants, nous devons avoir entre nous.

Le Comité de l'U.C. compte donc sur la bonne volonté de tous pour faire aboutir au plus tôt cette amélioration d'une façon générale.

La Commission.

LA DECLARATION DES VENTES TAXÉES. — On nous prie d'insérer :

La Fédération des Syndicats Commerciaux détaillants de Roubaix et ses cantons, informe les commerçants que des types de livres à tenir pour la déclaration mensuelle des ventes taxées à 1 fr. 10 ou 10 0/0 sont déposés aux endroits suivants :

Pour Roubaix. — Café Pandore, rue Pauvrée; café Louis Fœlix, place de la Liberté; café des Arcades, rue Neuve; café Vankervel, 30, rue Lacroix; café de la Poste, rue du Vieil-Abreuvoir; cafés Corbeau, rue Jacquart, 144; Inglebert, 1, rue de la Vigne; Mathra, 63, rue de Lannoy; Doize, 55, rue du Pile; Debart, 157, rue de l'Epeule.

Pour Wattrelos. — Café Lecomte, Grand'Place.

Pour Lannoy. — Café du Coq, rue de Lille.

Les commerçants sont priés d'en prendre connaissance dès ce jour. Dans deux ou trois jours des exemplaires officiels des objets de luxe seront déposés aux mêmes endroits.

UNE INTÉRESSANTE CRÉATION. — L'Ameublement Général « Union des Fabricants » vient d'installer à Roubaix, 31 bis, Grande-Rue, anciens locaux du Cercle du Commerce, une importante succursale pour la région du Nord, où l'on trouvera tout ce qui concerne l'Ameublement.

L'importance de la région nécessitait la création d'une maison de ce genre, et nous ne doutons pas que la clientèle trouve dans ces magasins entière satisfaction.

Grâce à son organisation, l'Ameublement Général pourra offrir tous les modèles de la fabrication française depuis les plus simples jusqu'aux plus luxueux, les uns et les autres aux meilleurs prix.

La compétence du personnel, le choix nombreux des modèles exposés en salons, chambres à coucher, salles à manger, cabinets de travail, meubles de bureaux, bureaux américains, meubles de fantaisie, petits meubles, lits fer et cuivre, meubles de cuisine, le rayon de tapis parmi lesquels nous signalons déjà un stock remarquable de tapis d'Orient garantis d'origine, les articles de tapisserie et de literie, mettent cette installation hors de pair.

Cette exposition permanente et complète de tout le mobilier permettra désormais aux acheteurs d'articles de luxe et d'articles ordinaires de trouver sur place tout ce qu'ils désireront.

Tous les articles exposés seront marqués en chiffres connus et l'entrée des magasins sera entièrement libre: le public pourra visiter ces expositions sans être l'objet d'aucune sollicitation: il se rendra compte qu'il a été créé une maison sérieuse et répondant aux besoins de la région.

Les livraisons seront rapidement faites au moyen d'un service de voitures automobiles.

Nous annoncerons très prochainement l'ouverture. 5404-4d

M. Maurice FOURGOUS, orfèvre, exposera jusqu'à jeudi, dans les vitrines de son magasin, **AU CŒUR D'OR**, Place de la Liberté, un magnifique service d'orfèvrerie argent massif, exécuté spécialement dans ses ateliers de Paris, pour Monsieur D. D... 5406bis

M. GEORGES VALOIS A ROUBAIX.— Ainsi que nous l'avons annoncé, MM. Georges Valois et Georges Coquelle, président et secrétaire général de la Confédération de l'Intelligence et de la Production françaises, seront aujourd'hui, à 11 heures, au siège du Comité local, 133, rue du Grand-Chemin. M. Coquelle exposera l'objet de la confédération.

HALLE FLIPO. — Chester, 8 à 10. Gruyère, 8.00 à 10 fr.; Camembert, Port-Salut, grand choix. Beurre extra fin, 11.50 et 10.50; Vin rouge, 2.00 et 1.60; blanc, 2.50. Pain d'épices, 4.00 et 4.50. Voir nos prix pour autres articles. 5403

LES PATENTES. — Les rôles supplémentaires de la contribution des patentes (Exercice 1919) sont entre les mains de MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

L'OUVERTURE DES SALONS DE COIFFURE. — Dans sa dernière réunion, le Syndicat des coiffeurs a décidé que les salons seraient ouverts aux heures suivantes : En semaine, de 7 à 11 h. et de midi à 19 heures; les dimanches et jours de fêtes, fermeture à 15 heures.

Pour le Centre, fermeture de midi à 13 heures.

NAUWELAERS, Chirg.-Dentiste, 1, r. Lannoy. Appareils sans plaque, travail garanti. 611-2

CROIX

FETE NATIONALE. — La Mairie nous communique :

« Une prime calculée par le nombre de présents des diverses sociétés de la Ville sera décernée à chaque société présente au cortège du 14 juillet. Toutes les sociétés y sont invitées et doivent envoyer leur adhésion par écrit au maire, jusqu'au 12 juillet. Les sociétés subventionnées ne doivent pas répondre à cet appel. Les demandes de concours de phanons seront acceptées par écrit jusqu'au 5 juillet. »

LA MEDAILLE MILITAIRE POSTHUME a été attribuée à M. Marius Desobry, dont les parents habitent 5, rue de Lille, à Croix, avec la citation suivante :

« Excellent soldat, remarquable de bravoure et d'entrain. Grièvement blessé au cours des combats du Bois-Etoile (Champagne). Mort des suites de ses blessures le 8 septembre 1915. Croix de guerre avec étoile d'argent. »

AU RAVITAILLEMENT. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, le Comité a décidé qu'il serait délivré gratuitement par personne : 125 gr. de café; 250 gr. de sucre; 100 gr. de confiture; 125 gr. de cacao. Ordre de distribution : Lundi 12 juillet, secteur Grand'Rue; mardi 13, secteur Gare; jeudi 15, secteur Kléber; vendredi 16, secteur Roubaix. Une circulaire distribuée dans chaque famille fera connaître périodiquement les heures de distribution.

UN VOL, RUE D'HEM. — Dans la nuit de vendredi à samedi, une certaine quantité de légumes, un ratout et une poule avec poussine, ont été volés à l'habitation de M. Théodore Hannart, industriel, rue d'Hem, 17. La police a une enquête.

WASQUEHAL

AU RAVITAILLEMENT. — Vente de riz, pour jupe et flocelle de coton. Secteur du Carreau, à l'école maternelle, lundi 5, à 8 h., pour les 15 à 8 rations; à 9 h., pour les 5; à 10 h., pour les 4 rations; à 14 h., pour les 3; à 15 h. 30, pour les 2, et à 16 h., pour les 1 ration. Un coupon par famille.

Secteur du Centre: Mardi 6 à 8 h., pour les 13 à 7 rations; à 9 h., pour les 6; à 9 h. 30, pour les 5; à 10 h., pour les 4 rations; à 14 h., pour les 3; à 15 h. 30, pour les 2, et à 16 h., pour les 1 ration. Un coupon par famille.

Secteur du Centre: Mardi 6 à 8 h., pour les 13 à 7 rations; à 9 h., pour les 6; à 9 h. 30, pour les 5; à 10 h., pour les 4 rations; à 14 h., pour les 3; à 15 h. 30, pour les 2, et à 16 h., pour les 1 ration.

LA DUCASSE DU CARREAU aura lieu le 11 juillet. Les forains doivent s'adresser pour leur emplacement, à M. Louis Lefebvre, tout-point du Carreau, jusqu'au vendredi 9 juillet. Plusieurs jeux annexes seront attribués de nombreux prix en espèces seront organisés dans le quartier.

WATTRELOS

SECOURS AUX REFUGIÉS. — Paiement à la Recette Municipale, 34, rue Carnot, mardi 6 juillet, de 9 à 10 h.

AVIS AUX GRENETIERS. — Paiement, (période du 10 mai au 6 juin). Les retardataires pourront se présenter à la Recette Municipale, 34, rue Carnot, mardi 6 juillet, de 10 à 11 h.

LA FERMETURE DES MAGASINS. — La Fédération des commerçants détaillants de Wattrelos nous communique l'avis suivant :

« Les commerçants détaillants de Wattrelos au sein de leur réunion du vendredi, ont décidé à l'unanimité, la fermeture de tous les magasins, les dimanches et jours fériés, à 1 h. 30 de l'après-midi.

« Sauf les coiffeurs resteront ouverts jusqu'à 4 h., et les charcutiers, pâtissiers et débitants de boissons toute la journée.

« Ils prient la clientèle de bien vouloir s'approvisionner avant l'heure de fermeture, cette mesure est applicable à partir du dimanche 4 juillet. »

HUIT KILOS DE TABAC SAISIS A LA FRONTIÈRE. — Dans la matinée du samedi, vers 10 h., les douaniers préposés du détachement Michel Lacau et Ferdinand Loiret, étaient de service au pont du chemin de fer, à 800 mètres de la frontière, quand ils virent s'avancer un individu, qui à leur vue, prit la fuite. Les douaniers se lancèrent à sa poursuite et l'arrêtèrent. Fouillé, l'individu fut trouvé porteur de huit kilos de tabac, qui se trouvaient dans une remise. C'est un nommé Léon Dupire, 14 ans, habitant Sainte-Oude, rue de l'Arsenal, 24. Procès-verbal lui a été dressé.

UNE FEMME EST TROUVÉE PENDUE DANS SON HABITATION. — Vendredi soir, vers 6 h., on a trouvée pendue dans son habitation, Mme Louise Vandenberghe, 40 ans, 18, rue de la Bonitterie. Elle était atteinte de neurasthénie, depuis que son mari était mort en déportation à Pierrefonds, près Nancy, le 25 octobre 1916. M. Delannoy, commissaire, a fait les constatations d'usage et a donné le permis d'inhumer, toute idée de crime devant être écartée.

LANNOY

PHARMACIES. — A dater du 18 juillet prochain, les pharmacies de Lannoy et Lys seront ouvertes de 8 h. à 12 h. 15 et de 13 à 20 h. Pour les cas d'urgence, prière de sonner.

A partir de la même date, la fermeture complète (dimanches et jours fériés), sera observée. Une seule pharmacie annoncée chaque dimanche, assurera le service.

FLERS

RAVITAILLEMENT. — Vente de café, 3 fr. 80 la ration; sucre, 1 fr. 75. Mardi pour le Beurg; mercredi pour le Bresen.

TOUFFLERS

TICKETS DE PAIN A PRIX RÉDUIT. — Les bénéficiaires peuvent retirer leur carte, à la Mairie, mardi 6 juillet, dernier délai.

HEM

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-ARMAND se réunira le dimanche 4 juillet, à 17 h. 30, en assemblée générale trimestrielle. A 18 h. aura lieu la réunion de toutes les commissions et collecteurs réunis.

ASCQ

APRÈS LE CARROUSEL. — La commission s'est réunie au café Delattre, sous la présidence de M. Mullier, trésorier. Lecture a été donnée du compte-rendu de gestion de la société depuis août 1914. Une somme de 100 fr. et de 200 fr. sera remise au Bureau de Bienfaisance pour veuves et orphelins de la guerre. MM. Boucrot, est nommé président d'honneur de la commission; Delebart, président; Dupire, vice-président; Rignot, secrétaire; Selosse, trésorier. La commission a adressé ses remerciements à MM. Truffaut et Mullier, démissionnaires.

BAISIEUX

LES CARTES DE CHARBON pour le 2e semestre se réclameront à la mairie, le lundi 5 et le mardi 6 juillet, aux heures de bureau.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Auguste Flaquet, 14 ans, ouvrier cordonnier, chez M. Vandestichelle, s'est blessé au pouce droit en buttant contre une calotte. 10 jours de repos.

CYSOING

VOL DE LAPINS. — M. le Baron, fermier à Cappelle, a été victime d'un vol de 18 gros lapins, dans la nuit du 24 au 25 juin. Ce dernier réclame 250 fr. de préjudice. La gendarmerie enquête.

ARRESTATION POUR FRAUDE. — Les douaniers de Doulieu ont arrêté une deuxième fois, Désiré Lecorne, 27 ans, de Lens, porteur de 1 kilo de cigarettes étrangères. Il a été écroué et transféré au Parquet, qui l'a condamné à 3 jours de prison avec sursis et à 500 fr. d'amende.

Nous signalons que la Fabrique de Chaussures V. VANDESTIENNE Père & Cie, 236, boulevard Gambetta, Tourcoing, ouvrira le 5 juillet une maison de vente à Lille, 59, rue des Arts, où elle aura à la disposition de ses clients de gros, tous les articles de sa fabrication. 5434o

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
Lettres de crédit pour voyages.
S'adresser au
CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX 5416b

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 4 JUILLET :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, rue du Tourcoing : De 9 à 11 h., Secrétariat du Peuple, consultations gratuites : — Œuvre de Saint-François-Régis pour faciliter le mariage des indigents. — A 4 heures, représentation théâtrale : « Servir » et « L'Etincelle ».

Bibliothèque communale : de 10 h. à midi.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Pharmacien de garde : M. Maeclef, 18, rue Carnot.

A Bondues, à 10 h. ½, jubilé sacerdotal de M. le curé.

A Halluin, à 11 heures, audition en l'église Saint-Hilaire, par la « Philharmonie ».

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

(Groupe Régional de l'U. N. C.)

L'U. N. C. reconnue d'utilité publique

Cette Fédération nous communique qu'elle a reçu du Comité Central de Paris, l'annonce que, par décret en date du 20 mai dernier, le Président de la République a accordé la reconnaissance d'utilité publique à l'Union Nationale des Combattants.

Une réunion des commerçants de Tourcoing

Dans la salle des Hospices a eu lieu, vendredi soir, une grande réunion des commerçants de Tourcoing.

La séance est ouverte par le président, M. Reynaud, qui parle de la vague de baisse. « Je suis heureux, dit-il, de constater qu'elle nous servi quelque peu à épurer le commerce, des mercantis qui l'empoisonnent. C'est ce qui a poussé, ajoute M. Reynaud, certains consommateurs à fonder des coopératives. Jusqu'aujourd'hui, celles-ci, aidées par les industriels, pouvaient acheter en plus grande quantité; la marchandise baissant toujours, ils pouvaient maintenir longtemps leurs prix, tandis que le commerçant achetait toujours de plus en plus cher à cause de la hausse persistante. Mais la médaille a un revers et je pense bien que l'effet contraire se produira bientôt.

» Les coopératives telles qu'elles se fondent aujourd'hui à Tourcoing, avec leurs succursales multiples, seront moins dangereuses pour nous. L'utilité de magasins de gros, loyers nombreux, main-d'œuvre plus grande, loi de huit heures, entretien, moins de surveillance, plus de coulage. Les petits commerçants travaillant eux-mêmes, avec leur vieille expérience, des 12 et 14 heures par jour, seront moins de frais généraux et pourront lutter.

Le président pense alors de l'utilité de la classe moyenne, constituée en grande partie par les petits commerçants; elle constitue la meilleure digue contre la révolution.

M. Aerts est ensuite présenté comme nouveau secrétaire. Il se tiendra à la disposition des sociétaires les lundi, mercredi, vendredi, 27, rue Faidherbe, de 16 à 17 heures. Il fournit, en fin de réunion, quelques explications sur les nouveaux impôts appliqués depuis le 1er juillet.

Une voyageuse victime d'un escroc

DÉLESTÉE D'UNE SOMME DE 5.000 FR.

Une réfugiée d'Harnes (P.-de-C.), Mme Vve Lefebvre, née Sidonie Mathon, 71 ans, qui avait élu domicile à Courtrai, a été, à Tourcoing, la victime d'un escroc.

Se rendant en Belgique, cette personne était descendue en notre ville; mais, comme elle apprit qu'on ne pouvait franchir la frontière avec une somme supérieure à 1.000 francs; elle laissa 5.000 francs entre les mains d'un hôtelier.

Lorsque Mme Lefebvre vint deux jours après reprendre possession de son argent, un individu aperçut la remise de la somme par l'hôtelier.

Il circonvint la septuagénaire, à qui il promit de faire passer facilement ses 5.000 francs en Belgique.

Mais celle-ci ne vit rien venir et fit deux voyages à Tourcoing pour réclamer son bien à l'individu, qui avait déclaré s'appeler René Rieckens. La première fois, lui-même répondit que sa femme venait justement de partir à Courtrai avec l'argent; la deuxième fois, ce fut la femme qui reçut Mme Lefebvre : « Vos 5.000 francs, dit-elle, ont été confisqués par la douane, au Mont-à-Leux ! »

Comprenant enfin qu'elle se trouvait en présence de malhonnêtes gens, la pauvre veuve s'adressa à son cousin, M. Arthur Lattens, commissaire de police à Courtrai, qui vint porter plainte à son collègue de Tourcoing, M. Galland.

Seulement, comme il n'y avait pas de preuves de cette remise d'argent, le magistrat dut agir prudemment.

Deux agents en civil, MM. Deligny et Delplace, se présentèrent au débit de la rue de la Gare, n° 19, où ils s'attablèrent, et, à l'arrivée de Mme Lefebvre, parent assister à une conversation, qui les éclaira suffisamment sur la culpabilité du tabacrier.

Celui-ci, qui avait opéré au nom de son amie, s'appelait en réalité René-Arthur Latour, 40 ans, né à Ledeberg, en Belgique, où il avait été condamné pour abus de confiance.

Recherché par le Parquet de Gand, Latour a d'abord été déféré au Parquet de Lille.

AU CONSERVATOIRE DE PARIS. — Un jeune Tourquennois, Désiré Dupisson, ancien élève de notre Ecole Nationale de Musique, vient d'obtenir un 1er accessit de cornet à pistons. Toutes nos félicitations au jeune artiste, ainsi qu'à son distingué professeur, M. G. Maquet.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIE BOUCHE (Conditionnement, place Sébastopol), le lundi 5, 1 litre par personne, pour 1 fr. 50. Secteur 6, cartes grises, n. pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h. Cartes roses, pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 7, cartes grises, n. pairs, de 9 à 7 h.; impairs, de 9 à 4 h.; cartes roses, pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

SERVICE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES (Jaulnes, rue du Blanc). — La vente de : chemises, bonneterie, lingerie, mercerie, cuirs, caoutchoucs, fonctionnera les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 h. ½, et de 2 à 4 h.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

DÉCLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE

Bruxelles, 3 juillet. — M. Lloyd George y resta, samedi soir, quelques journalistes bruxellois. Le premier ministre anglais a déclaré que les Allemands n'avaient pas le droit, à la Conférence de Spa, de discuter le Traité de Versailles, mais seulement d'aviser aux mesures d'exécution de ce traité. Au sujet de la question des réparations, il a exprimé la confiance que l'on arrivera à un accord.

Interrogé sur le point de savoir s'il était exact que les Anglais eussent l'intention de réduire leur pourcentage en faveur de la Belgique, M. Lloyd George a déclaré qu'en effet, le fait était exact. L'Angleterre a consenti à une certaine réduction de la part qui lui était attribuée.

Le désarmement de l'Allemagne
UNE INTERVIEW DU GÉNÉRAL NOLLET

Bruxelles, 3 juillet. — Interviewé par la « Dernière Heure », le général Nollet a déclaré que le désarmement de l'Allemagne est une rude tâche, et que ce sera un travail de longue haleine, car on se trouve devant un ennemi astucieux et impérialiste.

La Conférence des Municipalités socialistes à Boulogne-sur-Seine

Boulogne-sur-Seine, 3 juillet. — La conférence des municipalités socialistes de France a adopté le statut de la Confédération des municipalités socialistes, et celui de la Société d'études et de documentation municipale, laquelle pourra légalement être subventionnée par les communes.

Sur rapport de M. Delory, de Lille, l'assemblée fixe le programme d'un b